



**Mairie**  
9, Place M. RICHARD  
31340 LE BORN  
  
05.61.09.32.76  
mairie@leborn.fr

## PROCES VERBAL

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 2 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois le mardi deux mai à 20 heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de LE BORN, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée le 25 avril par le Maire Robert SABATIER conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents : Mesdames et Messieurs Robert SABATIER, Jean-Luc NEGRO, Baptiste VIALADE, Magalie CHEVRIER, Pascal SVOBODNY, Annie DALLA BETTA, Richard CHAIRRUAU, Roland RICHARD.

Étaient Absents : Mesdames et Messieurs Laurent GARDELLE, Marie-France POUJOL (proc. M. NEGRO), Richard CHAIRRUAU, Marylène MECH, Mathieu BARBE, Valérie SENTENAC.

Monsieur Baptiste VIALADE a été nommé secrétaire de séance.

#### Ordre du jour

- 1- Validation de l'achat du terrain de M. Domingues
- 2- Rénovation des éclairages publics par le SDEHG
- 3- Vote de l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 5h30
- 4- Vote du prêt relais

Questions diverses

**Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 14 avril 2023 est adopté à l'unanimité**

2023-04-01 Validation de l'achat du terrain de M. Domingues

Suite aux divers échanges sur ce sujet lors de réunions précédentes, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat du terrain de M. Domingues, cadastré C 105, pour un montant de 204 000€, frais de notaire inclus.

Dans un premier temps, ce terrain constituera une réserve foncière pour la commune.

Le conseil municipal souhaite prendre le temps nécessaire pour réfléchir à l'aménagement de ce terrain.

#### 2023-04-02 Rénovation des éclairages publics par le SDEHG

Plusieurs éclairages publics (5) sont actuellement défectueux.

Le SEDHG propose un remplacement de ces éclairages par un éclairage LED + coupure.

Le montant de ces travaux s'élève à 2500€ pour la commune.

Le conseil municipal délibère favorablement sur ce point, à l'unanimité.

#### 2023-04-03 Vote de l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 5h30

Suite à plusieurs échanges sur ce point lors de réunions précédentes, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, une coupure de l'éclairage public de 23h30 à 5h30.

#### 2023-04-04 Vote du prêt relais

Suite au dernier conseil municipal, M. le Maire propose 2 nouvelles études de prêt relais d'un montant de 50 000€.

La Caisse d'Épargne propose un prêt à 3,92% ; La Poste propose un prêt à 5,39%.

Ce prêt relais aurait pour intérêt de pouvoir abonder le compte 515, créant ainsi un fond de trésorerie, de manière à pouvoir régler rapidement l'ensemble des dépenses à venir (travaux du foyer et aire de jeux).

Compte-tenu de l'ensemble de ces éléments, le conseil municipal approuve la souscription d'un prêt relais auprès de la Caisse d'Épargne, par 8 voix « pour » (7+1 proc.) et une abstention.

## QUESTIONS DIVERSES

- Envoi du courrier aux familles concernant le rappel de paiement de cantine.

Le conseil municipal valide l'envoi de ce courrier aux familles.

- Consultation pour le city-stade

Il est proposé que les consultations aient lieu avant la fin de l'année scolaire. Les jeunes (via la commission jeunesse) et l'école (via l'équipe enseignante) seront consultés pour ce projet.

- Choix du carrelage

Le carrelage du foyer ainsi que la faïence sont choisis ce jour en accord avec l'ensemble des participants au conseil.

- Refus de DP

M. Richard évoque le refus de DP pour un lot de terrain appartenant à M. Estabes.

M. le Maire invite M. Estabes à déposer une demande de CU (certificat d'urbanisme) accompagné d'un courrier explicatif concernant le carrossage du chemin d'accès.

- Marquage au sol

M. Negro informe le conseil que des marquages de stationnements devraient être réalisés prochainement sur la place de la mairie et qu'un marquage spécifique concernant le stationnement du bus devrait lui aussi être mis en œuvre.

Affiché le 11 MAI 2023

En exécution de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*Le Maire,*  
**Robert SABATIER**

